

● **Communiqué de presse ad hoc**

15 juin 2016

7^{ème} Assemblée générale de Nant de Drance SA

Nant de Drance SA a tenu sa 7^{ème} Assemblée générale ordinaire le 15 juin 2016 à Châtelard. Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels 2015 et élu deux nouveaux membres au Conseil d'administration.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2016, les actionnaires de Nant de Drance SA, soit Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%) ont approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels 2015. Ils ont élu au Conseil d'administration, pour une durée de deux ans, Daniel Koch (CFF) en remplacement de Daniel Fischlin ainsi que Marco Dirren (CFF) en remplacement de Peter Teuscher. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

Nant de Drance SA a publié aujourd'hui son rapport de gestion 2015. Celui-ci est disponible sur Internet sous le lien suivant : <http://www.nant-de-drance.ch/plus/#c14>.

Pour plus d'informations sur Nant de Drance: www.nant-de-drance.ch

Contact média pour Nant de Drance SA:

Christel Varone

Téléphone: +41 21 341 22 77

E-mail: media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

Le projet Nant de Drance consiste à construire une centrale de pompage-turbinage dans une caverne située entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux-Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, la centrale de Nant de Drance produira environ 2,5 milliards de kWh d'énergie de pointe par an. Elle sera mise en service par étape dès 2018. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%).